



21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 13

En exercice : 13

Qui ont délibéré : 13

Date de la convocation :

02/05/2025

Date d'affichage :

02/05/2025

Enregistré en préfecture le 16/05/2025
Publié le 16/05/2025
S'LO

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE**

Séance du 15 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Maire

Présents : Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, CONSTANTIN Martine, Messieurs IMBERT Alain, BOULAHYA Rachid, CAKIR Suayib, GANEE Roger, MATHELIN Jean, POILLOT Jérémy,

Procuration : Madame MARTZLOFF Laetitia donne procuration Madame LABELLE Aurélie, Madame IMBERT Stéphanie donne procuration à Madame HOSTALIER Valérie, Monsieur ERTUGRUL Ali donne procuration à Monsieur MATHELIN Jean, Monsieur GANEE Jean-François donne procuration à Monsieur IMBERT Alain

Absent(s)-excusé(s) :

Absent(s) non-excusé(s) :

Secrétaire de séance : Monsieur POILLOT Jérémy

Objet de la délibération : N° 2025-029 - Délibération « maire intéressé » en urbanisme

Vu le Code de l'urbanisme

Vu l'article L.422-7 du code de l'Urbanisme

Considérant que le Maire, ou un adjoint au Maire, ne peut être signataire d'un document d'urbanisme l'intéressant directement en son nom personnel ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

Article 1 : D'autoriser, en cas d'empêchement du Maire ou d'un adjoint, les personnes suivantes à signer l'ensemble des documents d'urbanisme nécessaires à l'instruction ou à la délivrance des autorisations et actes relatifs au droit des sols :

- Alain IMBERT
- Aurélie LABELLE
- Ali ERTUGRUL
- Jean MATHELIN
- Stéphanie IMBERT
- Suayib CAKIR
- Laetitia MARTZLOFF
- Jérémy POILLOT

Nombre de voix pour	13	Abstentions	0
Nombre de voix contre	0	Ne prend pas part au vote	0

**Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Le Maire**



